

Précarité et agriculture dans le département de la Haute-Loire (France)

Camille Fabre, Catherine Laurent

La pauvreté et le monde agricole

Les disqualifiés de la modernisation de l'agriculture

En France, les lois d'orientation agricoles (1960-1962), dans le but de moderniser l'agriculture par une « politique des structures », ont favorisé les exploitations agricoles moyennes tout en organisant la disparition des petites exploitations non viables. Une double mission fut confiée à l'agriculture à cet égard : accroître la production agricole pour rendre le pays autosuffisant sur le plan alimentaire et limiter ainsi les importations de produits ; développer la productivité du travail en agriculture afin de faire baisser le prix des produits alimentaires et de favoriser le développement industriel par un transfert de main-d'œuvre.

L'exode fut favorisé par la mise en place d'aides spécifiques pour encourager la cessation d'activité (indemnité viagère de départ destinées aux agriculteurs de plus de 60 ans) et libérer des terres pour permettre l'agrandissement d'autres exploitations. Dans ce contexte, les travaux de recherche se sont beaucoup intéressés à l'analyse des processus économiques et sociaux de diffusion des innovations techniques dans le monde agricole [1] et à l'étude de l'organisation des collectivités rurales traditionnelles confrontées aux impératifs de la société globale [2-4]. D'autres travaux ont eu pour objet la relation entre les transformations du monde rural et le développement de l'industrie [5-7].

Les paysans pauvres, suspectés de passéisme, ont joué un rôle de « repoussoir stimulant l'aspiration aux lumières de la ville » [8]. Ils avaient souvent assumé leur pauvreté comme une privation en vue de se constituer un patrimoine à léguer à leurs enfants et ils ont été disqualifiés car leur production se trouvait en inadéquation avec les exigences modernisatrices. À la même époque, Sicco Mansholt, Commissaire européen, visait lui aussi à moderniser l'agriculture et soulignait : « Si l'on veut rattraper en une dizaine d'années le retard en agriculture en ce qui concerne le niveau de vie, il faut que le taux annuel de diminution de la population agricole soit notablement accéléré [9]. » La précarité et la pauvreté furent occultées par la mise en place d'une nouvelle forme dominante d'agriculture.

Au début des années 70, la pauvreté rurale fut analysée par d'autres chercheurs au travers de la problématique de la reproduction sociale. Certains aspects de la domination sociale ont été liés à la notion de pauvreté, en particulier le célibat paysan [10]. Une approche socio-économique de la pauvreté des agriculteurs et de leur reproduction (incapacité de se reproduire socialement avec célibat forcé et incapacité de se reproduire économiquement par non-reprise des exploitations) a été développée [11]. Les descendants ont quitté la terre et cela a été ressenti par les vieux agriculteurs comme un échec, une remise en cause de leur existence et le célibat forcé est devenu un indicateur synthétique de la paupérisation en agriculture traditionnelle [12, 13]. Dans la période récente d'autres formes de précarité ont été mises en évidence dans le monde agricole. Des agriculteurs modernistes en difficulté, qualifiés de « nouveaux paysans pauvres » [14,

Depuis plusieurs années, des ménages urbains en situation de précarité migrent et entreprennent une activité agricole en dehors de tout plan d'installation. Cette situation est paradoxale, vu l'état de pauvreté dans lequel se trouvent actuellement des agriculteurs installés de longue date.

Les situations de précarité, caractérisées par l'absence d'une ou de plusieurs sécurités (accès à un logement, à la santé, à un revenu, à une couverture sociale, à un emploi), peuvent avoir des conséquences graves et définitives pour les familles. Cet article présente les résultats d'une étude de ces phénomènes dans une zone rurale défavorisée : la Margeride dans le département français de la Haute-Loire.

On y étudie l'existence d'une nouvelle génération de pauvres en milieu rural. Après une description brève de la méthode d'observation, une classification des ménages en situation de précarité qui maintiennent ou qui entreprennent une activité agricole selon l'origine professionnelle, les stratégies à moyen terme et la capacité d'insertion dans le milieu local est proposée. Il est montré que l'activité agricole peut constituer un complément économique pour des ménages ayant un revenu non agricole et une opportunité d'insertion progressive dans la vie professionnelle.

C. Fabre, C. Laurent : INRA-SAD, route de Saint-Cyr, 78026 Versailles cedex, France.

Tirés à part : C. Fabre

15], se sont trouvés dans une fragilité financière due à un chiffre d'affaires demeuré faible au regard de l'importance des investissements. Pour faire face, ils ont été conduits à de fortes privations sur le plan familial et ont parfois été contraints à la faillite. Les formes de la pauvreté ont ainsi évolué dans le temps et actuellement elles apparaissent liées à la crise [16].

Une nouvelle précarité agricole

Les données du RICA (Réseau d'information comptable agricole) [17] montrent que 92 % des exploitations agricoles présentant un chiffre d'affaires inférieur à 200 000 F obtiennent des revenus médiocres, notamment les exploitations pratiquant des productions traditionnelles soumises à un contingentement de la production (vaches laitières, vaches allaitantes et bovins). Certains agriculteurs perdent leur couverture sociale (2 % en 1988) alors que seule une frange extrême perçoit le Revenu minimum d'insertion (RMI) (1 %). Ces données sont fiables, mais elles présentent des limites importantes. Seuls les revenus issus de l'activité agricole sont pris en considération ; les revenus non agricoles (activités salariées, libérales...) perçus par la famille (chef d'exploitation ou un autre membre) sont ainsi exclus. Enfin, les exploitations agricoles à faible dimension ne sont pas prises en compte. En Haute-Loire, 42 % des exploitations agricoles ont une dimension économique inférieure au seuil retenu pour l'échantillonnage (12 équivalents hectares blé), pourcentage élevé en comparaison de la moyenne nationale (15 %) [18]. On a pu constater que « l'agriculture qui rapporte peu continue à recruter. L'emploi agricole est maintenu aux dépens du revenu » [17]. Ces conclusions sont confortées dans le département de la Haute-Loire où l'on observe que la population agricole a le niveau de qualification le plus faible [19]. Cette absence de qualification condamne des individus à rester sur l'exploitation familiale en raison du manque d'emplois de proximité s'accommodant d'un personnel peu qualifié. Cela peut, en partie, expliquer le faible taux de chômage d'un département fortement rural comme la Haute-Loire (9 % en 1996 contre 12,5 % au niveau national). La pérennité d'exploitations agricoles à bas revenu serait due à la rareté d'emplois de proximité non qualifiés et à la présence d'un chômage important qui rend le milieu urbain moins attractif que dans la période précédente.

L'activité agricole, un moyen de survivre en milieu rural

Parallèlement, depuis plusieurs années, différents observateurs [20, 21] ont constaté que la crise économique alimente un retour vers le milieu rural. Pourquoi ce repli vers des zones rurales ? Persuadées que le chômage est moins dur à vivre dans le monde rural, des personnes en difficulté quittent la ville. En effet, « à niveau monétaire égal, un citadin serait miséreux là où un rural serait pauvre » [22]. Ce sont des jeunes plus ou moins qualifiés, mais aussi des personnes des classes moyennes et des diplômés qui se retrouvent sans emploi [23]. La campagne renvoie à une notion d'accueil, de solidarité et de convivialité. Pour ces personnes, il s'agit de garder la possibilité de faire un choix et de conserver leur dignité. Plusieurs travaux confortent ce point de vue. Dans le Pays d'Auge certains ménages maintiennent ou entreprennent une activité agricole sur une nouvelle exploitation pour compenser l'insuffisance de revenus non agricoles (chômeurs, revenus d'activités non agricoles ou retraites insuffisants) [24]. Des observations similaires sont réalisées [25] en basse et moyenne montagne du sud-est du Massif central où l'agriculture familiale renaît sous des formes d'adaptation à une situation de crise économique (chômage) dans laquelle l'activité agricole offre des positions de repli. Ainsi, il apparaît que l'activité agricole représente pour certains urbains un lieu d'accueil ou de refuge qui constitue une alternative à la recherche, souvent vaine, d'emplois salariés. Pour mieux comprendre les mécanismes de ce phénomène, nous avons réalisé une série d'études de cas dans le département de la Haute-Loire dans le cadre d'une opération de recherche intitulée « Nouvelles formes d'exercice de l'activité agricole » qui regroupait des chercheurs effectuant des observations similaires dans différentes régions françaises.

Méthode d'observation

La Haute-Loire, département de la région Auvergne, présente des caractéristiques particulières qui en font un lieu privilégié pour analyser les fonctions d'accueil et de refuge du monde rural et de son agriculture. Département à dominante rurale, il maintient sa population grâce à un solde migratoire positif (per-

sonnes âgées mais aussi couples jeunes avec enfants en bas âge) [26]. Il est situé dans une zone d'intervention de l'Union européenne au titre de l'Objectif 5b des fonds structurels destiné à promouvoir le développement rural. Cinq de ses huit régions naturelles sont constituées de hautes terres où la surface toujours en herbe et la forêt occupent la majeure partie du territoire (850 à 1 400 mètres d'altitude), avec une tradition de pluriactivité. La taille moyenne des exploitations est peu élevée (35 ha en Haute-Loire contre 46 ha en Auvergne). Bien que l'élevage bovin laitier et allaitant reste dominant et que l'élevage ovin soit en augmentation, les droits à produire sont faibles (en moyenne 95 000 litres de lait, 12 unités gros bétail en vaches allaitantes et 146 brebis mères par exploitation) [27] ; ces moyennes cachent de fortes disparités.

La reproduction des exploitations agricoles n'est pas assurée : on enregistre seulement 80 installations par an (aidées ou non aidées par des primes) alors que 150 seraient nécessaires pour maintenir un effectif constant [28]. Différentes initiatives ont donc été prises, tant sur le plan local (élus) que départemental, par exemple la Chambre d'agriculture ou l'Association départementale d'aménagement des structures des exploitations agricoles (ADASEA) pour favoriser l'installation de personnes qui ne succèdent pas à des parents agriculteurs. On observe, à côté de ces initiatives, que des ménages en difficulté entreprennent une activité agricole en dehors de tout plan d'installation.

Comment décrire et comprendre la logique d'installation ? La connaissance de « l'exploitation agricole » seule ne suffit pas, car elle ne correspond qu'à la fraction agricole des activités du ménage. Souvent l'activité agricole ne constitue qu'une partie des ressources des ménages complétées par des revenus non agricoles et des transferts sociaux [29]. Pour mieux comprendre le rôle que joue cette activité pour les familles et/ou les individus concernés, nous avons donc choisi de considérer le ménage dans sa globalité et de retenir comme unité d'observation « le ménage exerçant une activité agricole ». L'exploitation agricole n'est plus alors qu'un sous-ensemble de cette unité d'observation. Le choix des ménages a été guidé par la nécessité d'observer la plus grande diversité possible de ménages qui pratiquent une activité agricole, et de repérer les ménages en difficulté, quel

que soit le statut de l'activité agricole (professionnelle ou non) et sa reconnaissance sociale.

Pour cela, nous avons opté pour la méthode de l'enquête cadastrale exhaustive qui consiste à prendre en compte la totalité des ménages cultivant une parcelle de terre sur une unité territoriale (commune), quels que soient le statut de l'activité agricole et le lieu de résidence de l'exploitant. Cette méthode permet de mettre en évidence l'existence d'installations « inattendues » dans le sens où elles sont le fait de ménages habituellement difficiles à repérer dans les statistiques agricoles. De plus, l'approche des ménages par le biais de l'utilisation de la parcelle de terres rend plus facile le contact avec des personnes pauvres.

Les données recueillies au cours de 20 enquêtes ont permis de classer les ménages ayant une activité agricole en fonction de la logique qui sous-tend ces pratiques et d'en appréhender les atouts et les contraintes. Par ailleurs, pour mieux saisir les raisons qui amenaient certains ménages en situation précaire à maintenir et à entreprendre une activité agricole, 32 enquêtes complémentaires ont été réalisées auprès de groupes particuliers (chômeurs se réinstallant, retraités agricoles à faible retraite, ménages actifs à faible revenu, jeunes issus du milieu agricole de retour sur l'exploitation familiale). Repérés à partir de personnes ressources (assistantes sociales, curés, élus, ADASEA, connaissance personnelle du terrain), nous avons procédé par cercles concentriques à partir de la commune de départ pour couvrir l'ensemble du département de la Haute-Loire.

Nous avons choisi d'effectuer l'enquête exhaustive sur une commune située en Margeride, représentative des hautes terres du département. Cette commune est située en moyenne montagne (point culminant 1 496 mètres). Avec une surface agricole utilisée de 557 ha, elle comprenait en 1988, lors du Recensement général de l'agriculture, 14 exploitations, dont 10 à temps complet, d'une surface moyenne de près de 40 ha. Le système de production dominant est composé de vaches laitières et de vaches allaitantes. Les 20 ménages cultivant une parcelle de terres sur la commune, même s'ils ne résident pas sur celle-ci, ont été rencontrés.

Afin d'intégrer les observations recueillies dans une réflexion plus large [30], les entretiens avec les ménages ont été conduits de façon à recueillir des données sur trois grands domaines : premièrement,

la structure de l'exploitation agricole (orientation technico-économique, dimension), son fonctionnement, la structure des ménages et les relations existant entre l'activité agricole et les autres activités (en termes de revenu et d'organisation du travail) ; deuxièmement, les trajectoires des ménages (condition et constitution du ménage, mobilité géographique et professionnelle, début de l'activité agricole et projets) ; enfin, l'utilisation du territoire et les pratiques qui lui sont liées (caractéristiques et localisation de l'exploitation en relation avec les systèmes techniques et les systèmes d'activité).

Une diversité d'itinéraires

Les données recueillies permettent de décrire les trajectoires des ménages tant sur le plan géographique, professionnel que social (*tableau*) et de constituer sept types différents, à partir desquels nous avons constitué trois grandes catégories d'itinéraires.

Ménages agricoles professionnellement peu mobiles sans autre choix que l'activité agricole

Groupe 1 : les agriculteurs pauvres

Un premier sous-groupe se caractérise par des agriculteurs ayant un système de production classique (vaches laitières, vaches allaitantes et parfois ovins). Ils ont peu de droits à produire et donc de faibles subventions. Sans véritable projet professionnel, ils gèrent l'existant. Le niveau d'études est faible (absence de diplômes), tant dans le domaine agricole que non agricole. Aussi, dans une situation où les emplois de proximité ne requérant qu'une faible qualification sont rares, ils ne recherchent pas de travail à l'extérieur de l'exploitation et, de fait, les deux membres du couple travaillent sur l'exploitation (*encadré 1*). Parmi les ménages rencontrés, un seul chef d'exploitation a un travail extérieur qui lui procure un petit revenu (débardage en forêt). Un autre perçoit le RMI, un troisième qui le recevait auparavant a pu effectuer un contrat emploi-solidarité (CES). La taille de leur exploitation est petite ou moyenne. Souvent la famille comprend au moins un parent qui touche une retraite

d'un montant inférieur au seuil d'accès au fonds national de solidarité (FNS).

Le deuxième sous-groupe se distingue du premier par des investissements importants, un endettement de l'exploitation et une formation professionnelle (BTA ou BTS). Le faible chiffre d'affaires et les fortes annuités de remboursement des prêts mettent en péril autant l'exploitation que le ménage. Cependant un cas atypique est celui d'un couple d'agriculteurs, arrivé il y a une dizaine d'années d'une autre région agricole, sans que cette mobilité géographique soit accompagnée d'une mutation technique (mise en place du système de production dominant de sa région d'origine : des vaches laitières en semi-intensif).

Groupe 2 : retraités agricoles percevant le FNS ou une retraite inférieure à ces indemnités

Ce groupe est constitué des retraités agricoles qui vivent seuls avec une petite retraite (moins de 9 000 F par trimestre) (*encadré 2*) et dont certains perçoivent des indemnités du FNS. L'activité agricole leur permet de produire principalement pour leur propre consommation (produits alimentaires et bois). Au-delà de son apport économique cette activité permet d'effectuer des dons ou de procéder à des échanges intrafamiliaux ou entre amis. Le surplus (chevreaux, œufs, lapins, poulets, veaux) est vendu et participe au financement des coûts de production. D'autres revenus plus aléatoires, qui peuvent atteindre 20 000 F par an, proviennent de la cueillette de champignons. Pour un de ces couples, conserver une activité agricole c'est aussi permettre le maintien en l'état d'un patrimoine qu'il pourrait éventuellement louer, mais ils sont réticents à le faire, car « les enfants peuvent en avoir besoin ». Ces personnes, parties de rien, ont passé leur vie à constituer leur exploitation par achat et ils refusent d'envisager de l'abandonner. Ce serait l'exemple, comme le souligne Bourdieu, d'une « vie perdue » [31].

Des stratégies de repli pour des personnes d'origine agricole

Groupe 3 : population familiale agricole à la recherche d'un emploi non agricole

Une première composante de ce groupe est constituée de fils ou filles d'agriculteurs. Sans emploi et sans revenu à la fin

Tableau

Typologie des ménages en situation de précarité dans le département de la Haute-Loire (France)

Type	Ménages issus du milieu agricole				Ménages non issus du milieu agricole		
	1 : Agriculteurs pauvres	2 : Retraités agricoles percevant le FNS ou une retraite inférieure et vivant seul	3 : Familles agricoles à la recherche d'un emploi non agricole	4 : Ménages dont le revenu agricole est équivalent à un minimum social	5 : Ménages dont la production agricole est autoconsommée et/ou échangée	6 : Familles non agricoles cherchant refuge dans l'agriculture par une installation progressive	7 : Familles non agricoles cherchant refuge dans l'agriculture par une installation aidée
Nombre d'enquêtes	6	4	4	3	3	15	4
Statut	Agriculteur	Retraité agricole	Chômeur	Agriculteur	Salarié ou chômeur	Chômeur, RMIstes, agriculteurs, conjoint	Chômeur, en formation, agriculteur
Couverture sociale	Régime agricole	Régime agricole	Régime général ou rien	Régime général puis régime agricole	Régime général	Régime général ou rien ou régime agricole	Régime général, puis régime agricole
Origine géographique	Commune	Commune	Commune avec passage en ville	Commune avec passage en ville	Retour après vie citadine	Hors du département	Hors du département
Mobilité professionnelle	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Ou
Projet professionnel agricole	Pluriactivité, diversification	Aucun	Aucun	Être agriculteur	Aucun	Devenir agriculteur	Être agriculteur à plein temps
Productions agricoles	Vaches laitières et allaitantes, ovins	Vaches allaitantes, volailles, chèvres	Vaches, allaitantes, volailles, chèvres	Vaches laitières et allaitantes, ovins	Petit maraîchage	Divers (volailles, brebis, légumes biologiques, miel...)	Vaches laitières, allaitantes, ovins
Productions à développer	Diversification	Petit maraîchage			Basse-cour	Id.	Id. avec diversification
Insertion locale	Forte	Forte	Forte	Forte	Moyenne à forte	Faible à forte	Faible à moyenne
Formation initiale	Certificat d'études à BTS	Certificat d'études à BTS	BTS souvent non agricole	Certificat d'études à BTS	BTS, BTA	Certificat d'études à enseignement supérieur	Bac, BEP, BPA
Formation complémentaire	Aucune	Aucune	Stages	Aucune	Aucune	Stages agricoles et autres	BPREA
SAU moyenne	32 ha (17,5 à 56)	10 ha (1 à 36)	32,5 ha (23 à 55)	28 ha (16 à 41)	Inférieure à 1 ha	5,8 ha (0,6 à 23)	38 ha (11 à 63)
Taille moyenne du ménage	5 (4 à 7)	1,5 (1 à 2)	Tous célibataires	2,3 (1 à 4)	3 (1 à 5)	2,7 (1 à 6)	5 (3 à 6)
Revenu extérieur	Parfois	Non	Non	Parfois	Oui	Parfois	Parfois
Transferts sociaux	Allocations familiales, de logements, retraites, RMI	Retraites, FNS	Chômage	Retraites, allocations adultes handicapés	Chômage, allocations familiales	Chômage, allocations familiales, RMI	Chômage, allocations familiales, aides
Âge moyen du chef d'exploitation	40 (34 à 44)	65,5 (60 à 71)	40 (34 à 57)	40 (30 à 57)	38 à 47 ans	34,5 (25 à 48)	32 (28 à 38)
Relations avec encadrement	Pour certains	Non	Non	Oui pour un, non pour deux	Non	Peu	Oui

Typology of household living precariously in the department of Haute-Loire (France)

de leurs études, ils reviennent sur l'exploitation familiale dans l'attente d'un emploi non agricole. Ils sont inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et ils continuent à rechercher un emploi non agricole. Cette situation

est décrite et connue dans d'autres milieux comme étant un chômage de transition [32]. L'exploitation agricole fonctionne indépendamment d'eux, aussi leur participation au travail dans l'exploitation reste faible.

La deuxième composante de ce groupe est formée de personnes plus âgées. Elles ont l'expérience d'un emploi salarié précaire (intérim, contrat à durée déterminée) et reviennent sur l'exploitation familiale en attendant un autre emploi.

Encadré 1

Christian s'installe par devoir familial

Fils unique d'un père non agriculteur, Christian s'installe à 19 ans sur l'exploitation de son oncle sans successeur (17,5 ha de SAU et 16 ha de bois). Il se marie en 1985 avec Marie, jeune femme issue d'un milieu non agricole. Ils ont deux enfants (10 et 9 ans). Marie n'a pas de travail à l'extérieur de l'exploitation. Le système de production est composé de 10 vaches laitières et de 6 vaches allaitantes. Le quota de lait est de 12 800 litres, payés à 1,83 F le litre par la fromagerie. Chaque année, Christian sème 4 hectares de céréales. Il vend la moitié de sa récolte, environ 80 quintaux à 90 F le quintal, à des particuliers. Il vend aussi du fourrage pour 3 000 F. Enfin, en relation avec le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) il a établi un plan de gestion de ses surfaces boisées sur 20 ans. Chaque année, il vend en moyenne pour 13 500 F de bois. L'ensemble de ces revenus est insuffisant. Il a pu percevoir le RMI pendant quelques mois et donc obtenir un CES dans une association forestière avec un revenu complémentaire de 2 500 F par mois.

Christian sets himself up on an inherited farm

Inscrites à l'ANPE, certaines perçoivent des allocations chômage. Elles se trouvent comme les précédentes dans un chômage de transition.

D'autres ont un niveau de formation faible et sont professionnellement peu mobiles. Elles ont pu auparavant se procurer un emploi local non qualifié et se retrouvent aujourd'hui dans une situation de chômage qui risque d'être d'autant plus longue que l'on sait qu'en milieu rural, on chôme plus longtemps du fait d'une mobilité de l'emploi plus faible [33-35] (encadré 3). Ces personnes participent à la vie de l'exploitation où elles tentent de s'investir en fonction de leur goût et de leur compétence et notamment aux gros travaux (fenaïson).

Encadré 2

Plutôt qu'une retraite insignifiante, ils poursuivent leur activité

Juliette et Henri sont âgés respectivement de 68 et de 72 ans. Henri est à la retraite depuis 12 ans et il perçoit 6 500 F par trimestre. Juliette a repris l'exploitation familiale à la retraite d'Henri. Si elle partait également en retraite, elle percevrait seulement 3 000 F par trimestre. Alors, elle continue à exploiter les 26 hectares en propriété qu'ils ont acquis hectare par hectare depuis 1956, date à laquelle s'est installé Henri lors du décès de son père. À part un hectare et demi de seigle et d'orge pour les animaux, toute la surface est en herbe. Elle permet de nourrir les 10 vaches allaitantes et leur suite (15 brouillards et 4 génisses pour le renouvellement) ainsi que les 32 brebis mères. Ils perçoivent les primes de complément de prix (vache allaitante, prime compensatrice ovine et prime céréales), mais Juliette est trop âgée pour avoir droit à la prime à l'herbe et à l'indemnité compensatrice de handicap naturel (ICHN). Propriétaires, ils ne peuvent percevoir le FNS. La location de leur propriété ne leur apporterait pas un revenu suffisant, car le fermage perçu couvrirait à peine les impôts fonciers. Juliette arrive, bon an mal an, à obtenir un revenu agricole équivalent à la retraite d'Henri qu'elle complète par la vente de produits de la cueillette (champignons) d'un montant d'environ 20 000 F par an.

They continue farming rather than trying to live on a low retirement pension

Groupe 4 : revenu agricole comme minimum social

Ils sont fils ou filles d'agriculteurs et ils ont une formation non agricole. Pendant plusieurs années, ils ont eu une expérience professionnelle non agricole

Encadré 3

Jeune et sans espoir d'avenir professionnel

Sarah est âgée de 24 ans en 1996. Elle a quitté l'école en 1991 après son échec à un brevet d'enseignement professionnel agricole (BEPA). Six mois après, elle trouve un emploi non qualifié dans une filature pour une durée de cinq mois. Après une nouvelle période de trois mois de chômage, elle effectue un CES pendant un an, à l'école du village. Au cours de cette période, elle effectue une formation en informatique. À la fin de son contrat, elle demeure un an au chômage avant de trouver un autre emploi non qualifié pour trois mois en 1994. Ensuite elle s'inscrit au chômage et elle perçoit l'allocation unique dégressive (AUD) jusqu'en décembre 1994. Elle se retrouve alors sans ressources, mais elle conserve sa couverture sociale jusqu'à fin 1995. Depuis cette date, sans emploi et sans couverture sociale elle vit chez ses parents, agriculteurs retraités, qui lui fournissent le gîte et le couvert en contrepartie des travaux de jardinage qu'elle effectue et de l'aide qu'elle apporte à son frère qui a repris l'exploitation familiale.

Young and without any professional potential

(conseillère d'éducation, secrétaire, artisan carreleur, etc.). Après des tentatives infructueuses pour trouver un emploi dans leur domaine respectif, ils décident de changer de statut professionnel et de reprendre l'exploitation familiale alors disponible. Cette mobilité professionnelle est liée à un événement de la vie professionnelle (chômage) ou de la vie personnelle (problèmes de santé). Toutefois, cette « reconversion forcée » ne s'accompagne pas forcément d'une mobilité géographique, puisque certains d'entre eux avaient un emploi non agricole dans le canton ou une petite ville proche (encadré 4). Certains ont accepté de faire une formation agricole complémentaire et ont perçu alors une dotation jeunes agriculteurs (DJA) pour

reprennent l'exploitation familiale. Ils conservent le système de production (vaches laitières, vaches allaitantes et ovins) et les droits à produire de l'exploitation et sont conscients que leur revenu sera inférieur au salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) ou proche d'un minimum social. Ce retour sur l'exploitation familiale n'est ni prévu, ni choisi et les intéressés ne peuvent être assimilés aux jeunes agriculteurs qui ont un emploi non agricole en attendant de reprendre l'exploitation familiale.

Personnes non issues du milieu agricole tentant une activité agricole

La décision d'entreprendre une activité agricole peut être prise après avoir exploré longuement et sans succès les possibilités d'emploi dans un autre domaine d'activité (secrétaire, dactylo, scieur, ouvrier agricole, chauffeur de car, conducteur de grues, maçon, plâtrier, moniteur, ouvrier, employé). Dans les cas qui suivent, à une exception près, la mobilité professionnelle s'accompagne d'une mobilité géographique importante. Les ménages qui ont fait l'objet d'enquête viennent de grands centres urbains tels que Paris, Lyon, Marseille, Strasbourg. Toutefois, leur arrivée en Haute-Loire n'est pas fortuite puisque les 22 ménages de l'enquête connaissent auparavant la région (vacances, amis, parenté plus ou moins proche). Pour certains (groupe 5) l'activité agricole vise seulement à améliorer l'ordinaire domestique alors que, pour les ménages des groupes 6 et 7, entreprendre une activité agricole constitue une stratégie professionnelle face à un problème d'emploi.

Groupe 5 : autoconsommation et troc dans une « logique de jardin ouvrier »

En ménage ou vivant seules, ces personnes sont au chômage ou ont trouvé localement un travail peu rémunéré (SMIC), inférieur à celui que le couple recevait antérieurement. Elles ont accès à un logement accompagné d'une faible surface qui autorise une activité agricole (jardins, volailles, ovins) et permet d'assurer la consommation alimentaire de la famille ; elles peuvent aussi ramasser du bois mort pour se chauffer. Le surplus est vendu pour financer les coûts de production et, comme elles n'ont pas le statut

Encadré 4

L'agriculture, une porte de sortie en fin de chômage ?

Bernadette a 34 ans. Après avoir obtenu un CAP de secrétariat, elle trouve un emploi de secrétaire près du domicile de ses parents chez lesquels elle demeure. Après 5 années de travail à plein temps, elle est licenciée pour des raisons économiques. Elle reste deux ans au chômage et elle obtient ensuite un CES d'un an, qui sera suivi d'une autre période de chômage. Fin 1994, toujours au chômage et ne percevant plus qu'une indemnité de fin de droits elle décide de reprendre l'exploitation familiale sans successeur. La surface de 16 hectares est suffisante pour qu'elle puisse avoir accès au statut d'agricultrice et bénéficier de la couverture sociale de la Mutualité sociale agricole (MSA). L'exploitation élève actuellement neuf vaches allaitantes, dont sept seulement donnent droit à des primes. Lors de son installation, elle a perçu l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise d'un montant de 32 000 F. Après un an d'exercice, elle dégagne un revenu agricole de 11 700 F, ce qui l'amène à rechercher un travail extérieur à temps partiel pour compléter son revenu.

Farming provides an opportunity when unemployment funds have been cut off, but is this a long-term solution?

d'agricultrice, leur couverture sociale est apportée par le travail extérieur. Elles n'ont pas de projet de développement agricole dans le court terme et leur activité agricole s'apparente à celle des jardins ouvriers [36]. De fait, ces ménages ou ces personnes pratiquent une activité agricole (production de bois et de denrées alimentaires : légumes, volailles) pour leur propre consommation. Il s'agit d'un complément de revenu non négligeable, puisqu'ils peuvent atteindre un degré important d'autosuffisance [37] (*encadré 5*). La pratique d'une activité agricole qui complète un revenu non agricole, ou

Encadré 5

L'autoconsommation et le troc, nécessité économique

Lucette et Jean-Louis avec leurs trois enfants viennent de la région parisienne où Lucette était secrétaire et Jean-Louis ouvrier. Ce dernier, licencié économique, devient chômeur. Ils décident de partir dans une région connue, où ils ont des amis. Avec leurs économies, ils achètent une grange qu'ils restaurent progressivement eux-mêmes. Jean-Louis trouve quelques petits boulots dans la maçonnerie et Lucette fait des travaux saisonniers. Elle a loué un lopin de terre pour installer un potager et pourvoir aux besoins de la famille en légumes frais, le surplus étant mis en conserve. Les produits de cueillette (fruits, champignons et plantes médicinales) sont en partie vendus et en partie transformés pour satisfaire les besoins de la famille et faire des cadeaux aux amis et parents. Jean-Louis s'installe ensuite comme artisan menuisier-charpentier et travaille sur des chantiers en dehors de la région. Lucette développe son activité agricole : elle agrandit le potager, développe la cueillette et débute un petit élevage de poules, de poulets et de lapins. Le surplus de son élevage est vendu pour financer les coûts de production ou échangé, pour acquérir de nouveaux reproducteurs. Elle achète, chez un producteur au prix du vif, la majeure partie de la viande consommée par la famille qu'elle conditionne, transforme et congèle ou met en conserve. « Cela permet de réaliser des économies de faire soi-même », dit-elle.

On-farm consumption and bartering, an economic necessity

des indemnités de chômage, place ces ménages dans une situation plus favorable que certaines familles urbaines migrantes du Sud-Ouest [38] qui n'ont pas accès à la terre et dont l'existence a été repérée en Haute-Loire par les ser-

Installation progressive : est-ce la solution ?

Bernard, arrivé en Haute-Loire en 1978, faisait depuis des petits boulots précaires (chauffeur-livreur, chauffeur de car saisonnier). Aussi, lorsque Christiane, son amie, le rejoint, ils décident, avec quelques économies familiales, d'acheter une maison, un corps de bâtiment et quelques hectares de terrain au fond d'une vallée difficile d'accès. Leur premier travail est de restaurer la maison pour se loger, puis ils défrichent une terrasse envahie par les genêts pour implanter un potager. Pour vivre, Christiane fabrique des pulls qu'elle vend dans la région parisienne. Bernard perçoit d'abord une petite indemnité de chômage, puis le RMI. La deuxième année, ils achètent quelques animaux (volailles, quatre brebis, une chèvre) qu'ils font paître sur leurs terres. Ils défrichent une seconde terrasse, louent quelques hectares supplémentaires et augmentent un peu leur cheptel. Ainsi, ils peuvent s'inscrire à la Mutualité sociale agricole (MSA) comme agriculteurs à titre dérogatoire, ce qui leur donne un statut et une couverture sociale. Ce couple a aussi bénéficié de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise (ACCRE) d'un montant de 32 000 F. De plus, l'agricultrice qui leur fournissait du lait de vache contre des tomates leur a indiqué une bonne occasion en matériel en les recommandant au vendeur. Ils ont pu obtenir un lot de matériel incluant tracteur, matériel aratoire et de récolte pour un montant de 34 500 F. Cette opportunité a modifié leur façon de travailler et leur a rendu la vie plus facile. Après un an d'exercice du métier d'agriculteur, ils ont pu dégager un petit chiffre d'affaires agricole, mais ils ont surtout consolidé leur outil de production.

Jacqueline et Louis ont deux enfants. Ils se sont installés, il y a quatre ans, en bordure d'une petite vallée près d'un village, un peu à l'écart, dans une maison louée avec des bâtiments agricoles et un hectare de terrain. Ils viennent de Saint-Gaudens où Louis a travaillé dans une scierie d'abord comme ouvrier puis comme chef d'équipe pendant sept ans avant d'être au chômage. Ils ont décidé alors de changer de région. Dans cette perspective, s'installer en Margeride paraissait judicieux puisqu'il existe des scieries. Mais souvent elles fonctionnent avec une main-d'œuvre familiale et en cas de besoin, elles embauchent de préférence quelqu'un de connu, quelqu'un du pays. Le ménage percevait d'abord une allocation de chômage, puis le RMI (soit des transferts d'environ 3 000 F par mois y compris l'allocation logement et les allocations familiales). Dès le départ, Jacqueline et Louis décident de compléter leurs ressources par la mise en place d'un petit élevage de lapins, de volailles et d'un potager pour subvenir aux besoins alimentaires de la famille. Pour chauffer la maison, ils collectent du bois aux alentours, car ils n'ont pas accès au bois de chauffage des sectionnaux boisés, n'étant pas ayants droit.

Dans le bâtiment agricole, ils décident de développer leur élevage de lapins (40 lapines mères) pour la vente en vif sur les marchés et se procurer ainsi un revenu agricole. Et puis, si cela marche, pensent-ils, cela leur permettrait de s'installer et de devenir agriculteur. Mais si l'élevage de lapins a bien marché dans les premiers mois, les lapines ont été ensuite malades et peu à peu l'élevage a périéclité. Bien que Louis ait un niveau de connaissances bac + 2, il n'a pas de formation agricole et encore moins d'expérience pour mettre en place une production délicate. Alors, Louis fait quelques « petits boulots » (élagage de sapinières) ou cueille des champignons (cèpes, girolles) et du lichen pour les vendre aux collecteurs.

En 1994, Louis a commencé un stage rémunéré de 6 mois pour apprendre l'élevage de gibier. Ce stage se déroulait loin de son domicile. Jacqueline s'est retrouvée seule sans moyen de transport. Elle ne pouvait plus emmener les enfants à l'école du village et Louis a dû arrêter son stage. Finalement, ils ont renoncé à leur projet agricole et aujourd'hui, ils vivent en HLM dans la petite ville proche avec un RMI.

Progressive installation, is this a good solution?

vices sociaux. Se référant à des situations similaires, P. Maclouf note que le monde rural est un lieu d'accueil et d'abri [39]. La campagne accueille des ménages en difficulté (de travail, de chômage, de couple, ou d'adaptation à la vie citadine) qui fuient la ville [26]. Cette pauvreté correspond à un déplacement des problèmes de la ville vers le milieu rural. Mais si certaines difficultés (logement, nourriture) se résolvent plus facilement en milieu rural, d'autres handicaps apparaissent comme le transport, la rareté des offres de travail et la scolarisation des enfants [40]. En fait, le monde rural peut se révéler un lieu de redoublement de la situation de pauvreté car les réseaux de solidarité ne sont pas ouverts à tous : il y a une non-intégration à l'ensemble de valeurs qui composent le monde rural, en particulier son mode de production et de consommation [38, 41]. De plus, ces familles, du fait de leur origine, ne savent pas toujours tirer pleinement parti des ressources que peut leur offrir le monde rural (jardins, volailles, bois) [40].

Groupe 6 : familles cherchant refuge dans l'agriculture avec installation progressive

Ce sont des ménages souvent jeunes, sans expérience professionnelle agricole et en situation précaire. Leur projet est d'obtenir le statut d'agriculteur et une couverture sociale (*encadré 6*). Dans la plupart des cas observés, le ménage a mobilisé les finances familiales et acheté un corps de ferme et quelques hectares, restauré les bâtiments, défriché les terres et développé une activité agricole pour satisfaire les besoins de la famille en denrées alimentaires et en bois. Les systèmes de production développés sont très variés (maraîchage, volailles, escargots, miel, chèvres, brebis laitières). Ils sont souvent le résultat d'une combinaison de plusieurs productions dont les produits sont transformés et vendus directement sur les marchés ou sur l'exploitation. Par ailleurs, ces ménages pratiquent le troc pour acquérir des denrées qu'ils ne peuvent acheter. De petite taille (en moyenne 5,8 ha de surface agricole utile, SAU), ces exploitations s'agrandissent de façon progressive, le matériel étant acquis en fonction des besoins. Les exploitants acquièrent un véritable savoir-faire, souvent par la méthode « essais-erreurs » car peu entreprennent une formation complémentaire agricole bien qu'ils sollicitent souvent les conseils d'un agriculteur âgé. De nou-

Summary

Instability and agriculture in the Haute-Loire department (France)

C. Fabre, C. Laurent

At a time when part of the farming population is impoverished, individuals and/or households living under precarious conditions in urban areas are migrating to rural areas to begin farming. A series of surveys was undertaken in the French department of Haute Loire to investigate this paradox. They revealed a wide range of different situations and highlighted seven major patterns.

Poor farmers who have been farming for a long time (Box 1); Retired farmers receiving very low retirement pensions (Box 2); Redundant children living on the family farm until they can get an off-farm job (Box 3); Farmer children who have given up any hope of getting an off-farm job and work on the family farm for a very low income (Box 4); People who have moved out of urban areas to "live in the country" and start a small farming activity catering to home-consumption needs, and who have no intention of setting up an official farming enterprise (Box 5); Households who have moved out of urban areas and progressively set up small farm enterprises outside of official professional farming networks, which they plan to turn into their main source of income (Box 6); Households from urban areas who, despite their very limited financial resources, try to settle as modern farmers and benefit from professional agricultural networks (Box 7).

Our observations highlight the role of farming activities during the present economic crisis as a means of achieving both a professional status and social security coverage. They also show the difficulties encountered in gaining access to land resources and in meeting the conditions required for social insertion in the local community.

Cahiers Agricultures 1998 ; 7 : 261-70.

Encadré 7

Installe-toi et débrouille-toi !

Josette et Marcel ont respectivement 38 et 45 ans et ils ont trois enfants en bas âge. Ils viennent de Mulhouse où Josette travaillait comme secrétaire de direction commerciale. Après la naissance de son dernier enfant, elle change de travail et se rapproche de son domicile, mais la nouvelle entreprise fait faillite et elle se retrouve au chômage. Marcel, quant à lui, était bûcheron indépendant en forêt depuis dix ans et son activité a cessé brutalement entraînant la suppression d'un revenu mensuel de l'ordre de 7 000 F. Il a retrouvé un autre emploi dans une écurie de chevaux où il était rémunéré au SMIC. Face à cette baisse substantielle de revenu, le couple a décidé de rechercher une exploitation agricole pour s'installer d'abord en Alsace puis en Haute-Saône et enfin en Haute-Loire où Josette a de la famille. Ils ont trouvé une exploitation agricole de 43 ha avec une reprise de l'élevage ovin (150 brebis mères) accompagné de droits à prime, du matériel et de la bergerie, le tout financé par un emprunt. Grâce à la dotation jeune agriculteur, Josette pourrait augmenter le cheptel et donc les droits à prime. Mais, pour cela, elle doit acquérir une capacité professionnelle. Josette accepte de suivre une formation complémentaire et elle prépare au Puy un brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole (BPREA) de niveau 4 comme le prévoit la loi. Pour vivre, elle perçoit une allocation formation reclassement (AFR) versée par les ASSE-DIC.

Après des contacts avec le cédant organisés par les organismes professionnels agricoles, une préreprise a eu lieu en août 1993 et la reprise doit être effective en novembre 1994, une fois que Josette aura achevé sa formation et un stage de deux mois. Mais, les conditions du cédant changent et il exige une reprise de son exploitation à la fin de 1993. Josette est contrainte d'accepter. Elle s'inscrit à la MSA comme agricultrice alors qu'elle est encore en formation. Cela entraîne le refus de son dossier d'aide aux chômeurs créateurs d'entreprises et l'arrêt des versements effectués par les ASSE-DIC. En revanche, à la fin de sa formation, son dossier est accepté en commission départementale pour une installation aidée avec une dotation jeune agriculteur de 240 000 F. Pour faire passer son dossier, elle a dû accepter de mettre en place un champ de fraises de 30 ares (5 000 plants).

La première année, le résultat est de 4 815 F. Elle doit demander une aide sociale pour payer la cantine scolaire. Nouveau dans le métier, ce couple doit faire face à des problèmes sanitaires du troupeau et 75 % des agneaux ont été perdus. Par ailleurs, il a eu du mal à organiser son travail, des travaux sur le champ de fraises intervenant en pleine période d'agnelage. Josette constate : « Quand on a eu des problèmes, il n'y avait plus personne pour nous conseiller, ceux qui ont élaboré notre dossier pour nous installer n'étaient plus là. »

Get set up – then you are on your own!

velles exploitations sont ainsi créées progressivement [42] et leurs agriculteurs s'insèrent à la longue dans le milieu professionnel local.

Groupe 7 : familles cherchant refuge dans l'agriculture avec installation aidée

Ces ménages ressemblent aux précédents par leur origine et leur situation précaire. Leur épargne est modeste ou inexistante et ils n'ont qu'une formation générale faible. Un membre du couple accepte d'effectuer une formation complémentai-

re rémunérée dans le cadre de l'allocation formation reclassement ; cette formation théorique donne une capacité professionnelle agricole qui lui permettra de s'installer dans un cadre aidé (dotation jeunes agriculteurs et emprunts à taux préférentiel). Ces ménages s'installent, en location, avec l'aide des organisations professionnelles agricoles sur une exploitation sans successeur, d'une taille moyenne pour la région (38 ha en moyenne). Ils reprennent les productions (vaches laitières, vaches allaitantes ou ovins) ainsi que les droits à produire des

exploitants précédents. Souvent, une production dite « de diversification » est ajoutée pour permettre un équilibre financier. Ils achètent le cheptel et le matériel et sont fortement endettés (encadré 7).

Conclusion

S'insérer socialement : la condition de réussite d'un projet professionnel agricole

L'analyse des ménages qui maintiennent ou entreprennent une activité agricole montre la diversité de cette fonction. Pour certains (groupes 1, 2, 3 et 5), elle constitue un recours alors que, pour d'autres (groupes 4, 6 et 7), elle est le point de départ d'un projet professionnel. Les ménages du groupe 4 (issus du milieu agricole) font figure de « privilégiés » alors que les ménages du groupe 7 sont contraints d'investir sans avoir une expérience professionnelle suffisante, ceux du groupe 6 étant laissés pour compte. Cependant, au regard des résultats économiques de ces derniers, on constate qu'ils obtiennent, une fois installés de façon officielle (inscription MSA), des résultats similaires à ceux des autres groupes. Ces ménages font la preuve qu'il est possible, parfois, de s'insérer progressivement dans l'agriculture sur un plan professionnel, mais à certaines conditions (disponibilités de moyens financiers, possibilités d'accès au foncier, système de production adapté, inscription MSA). Cette insertion professionnelle est conditionnée par une intégration dans des réseaux locaux, afin d'accéder à des opportunités permettant de renforcer la position sociale et économique des ménages.

L'analyse des échecs dans l'installation montre que divers facteurs (usages liés au territoire, accès au foncier, système de production, moyens financiers) font qu'il est difficile de faire sa place dans un milieu déjà structuré. En effet, les populations rurales ont construit de longue date un tissu relationnel pour améliorer leurs conditions de vie, constituant une communauté dans laquelle il n'est pas facile pour un nouveau venu de pénétrer [17]. Cependant, les échanges (produits, services) qu'effectuent les

ménages pour s'insérer professionnellement et socialement peuvent faire évoluer ces relations anciennes. Les ménages qui s'insèrent réellement sont ceux qui tentent de trouver des solutions localement : maintenir une activité agricole et la transformer pour ajouter de la plus-value, trouver une activité non agricole qui procure un complément de revenu. Ces cas types ont été présentés à des professionnels agricoles et à des assistants sociaux. Ils les ont jugés utiles pour rendre intelligibles des situations nouvelles. Mais ils n'accordent pas la même importance à chacun des types. Les professionnels agricoles estiment nécessaire d'approfondir la connaissance des groupes non issus du milieu agricole afin de mieux cerner leurs besoins et leurs atouts. En quête d'installations « hors succession », ils sont attentifs à des propositions favorisant l'accès dans de bonnes conditions à une installation aidée des ménages des groupes 6 et 7. Les assistants sociaux insistent sur la nécessité de renouveler le regard porté sur la pauvreté agricole. En effet, ils considèrent qu'une meilleure connaissance des fonctions occupées par l'activité agricole, des itinéraires professionnels et des trajectoires sociales de ces individus et/ou ménages permettrait de concevoir des formes de soutien adaptées à l'ensemble des ménages concernés ■

Remerciements

Les auteurs remercient Camille Raichon pour ses suggestions et l'aide précieuse qu'il leur a fournie tout au long de la rédaction de cet article.

Références

1. Mendras H. *La fin des paysans. Innovations et changements dans l'agriculture française*. Paris : SÉDEIS, 1967 ; 358 p.
2. Jollivet M, Mendras H. *Les collectivités rurales françaises, étude comparative du changement social*. Paris : Armand Colin, 1971 ; 256 p.
3. Rambaud P. *Société rurale et urbanisation*. Paris : Le Seuil, 1969 ; 320 p.
4. Stahl H. *Les anciennes communautés villageoises roumaines, asservissement et pénétration capitaliste*. Paris : CNRS, 1969.
5. Barbichon G. *L'entrée en ville*. Paris : CNRS, 1974 ; 190 p.
6. Eizner N, Hervieu B. *Anciens paysans, nouveaux ouvriers*. Paris : L'Harmattan, 1979 ; 248 p.

7. Touraine A, Ragazzi O. *Ouvriers d'origine agricole*. Paris : Le Seuil, 1961 ; 128 p.
8. Ariès P. *Histoire des populations françaises*. Paris : Le Seuil, 1971 ; 414 p.
9. Maclouf P. Cet obscur objet. In : Maclouf P, éd. *La pauvreté en milieu rural*. Paris : Éditions ARF/L'Harmattan, 1986 : 15-37.
10. Bourdieu P. Célibat et condition paysanne. *Études rurales* 1962 avril/septembre.
11. Brangeon JL, Jégouzo G. *La pauvreté en agriculture*. Paris : INRA, 1972.
12. Brangeon JL, Jégouzo G. Paupérisation en agriculture. *Économie et statistique* 1975 ; 65 : 45-8.
13. Jégouzo G. Le célibat paysan en 1975. *Population* 1979 ; 1 : 27-41.
14. Blanc M. *Les paysanneries françaises*. Paris : Jean Pierre Delarge, 1977 ; 199 p.
15. Jean Y. Le monde paysan est un puzzle. *Le Monde* 12 février 1985.
16. Perrier-Cornet P, Sencébé Y, Sylvestre JP. Rapport à l'emploi et processus d'exclusion dans les espaces ruraux : un cadre d'analyse. *Économie rurale* 1997 ; 242 : 28-35.
17. Brangeon JL, Jégouzo G, Roze B. La persistance de bas revenus agricoles. *INRA Sciences sociales* décembre 1994.
18. Brangeon JL, Jégouzo G, Roze B. Une contribution à la connaissance des revenus totaux des familles d'agriculteurs : résultats d'un dépeuplement particulier d'une enquête CERC sur les revenus de l'année 1978. *INRA-ESR Rennes* 1991.
19. Defix S. *Les déterminants de l'installation en dehors des procédures d'aide en Haute-Loire*. Mémoire fin d'études. ENESAD Dijon et Chambre d'agriculture de Haute-Loire, 1994 ; 57 p. + annexes.
20. Subtil MP. La crise de l'emploi alimente une migration vers le milieu rural. *Le Monde* 16 avril 1996.
21. Balley C, Lenormand P, Mathieu N. *Le revenu minimum d'insertion en milieu rural : étude réalisée dans 6 départements dont la Haute-Loire*. Laboratoire Strates, CNRS et Université Paris-I, 1991.
22. Paillat P. Sources sociodémographiques pour l'époque contemporaine. In : Maclouf P, éd. *La pauvreté en milieu rural*. Paris : Éditions ARF/L'Harmattan, 1986 : 317-25.
23. Mathieu N. La campagne renvoie à la solidarité et à une image de dignité. *Le Monde* 16 avril 1996.
24. Laurent C. La fin de l'hégémonie de l'agriculture professionnelle sur le territoire. In : Allaine G, éd. *La grande transformation de l'agriculture*. Paris : INRA/Economica, 1996 : 323-44.
25. Derioz P. *Friches et terres marginales en basse et moyenne montagne : revers sud oriental du Massif central*. Thèse de doctorat de géographie, Université d'Aix-en-Provence, 1994 ; 313 p. + annexes.
26. INSEE. Le point économique, Haute-Loire : zones d'emplois, indicateurs économiques. *Les cahiers juillet* 1994 ; 53 ; 59 p.
27. Chambre d'agriculture de Haute-Loire. *Un défi de l'an 2000. 5 000 agriculteurs en Haute-Loire*, 1996.
28. FDSEA. *Projet départemental d'installation*. 1996 ; 20 p. Dactylographié.
29. Laurent C, Cartier S, Fabre C, Mundler P, Ponchelet D, Rémy J. L'activité agricole des ménages ruraux et la cohésion économique et sociale. *Économie rurale* 1998 ; 224 : 12-21.

30. Bellon S, Cartier S, Fabre C, et al. Groupe thématique : *Analyse des nouvelles formes d'exercice de l'activité agricole*. Action incitative programmée : Nouvelles fonctions de l'agriculture et de l'espace rural. Rapport d'étape, premiers résultats. INRA décembre 1994 ; 192 p.

31. Bourdieu P. Une vie perdue. In : Bourdieu P, eds. *La misère du monde*. Paris : Seuil, 1993 : 519-31.

32. Wuhl S. *Les exclus face à l'emploi*. Paris : Syros, 1994 ; 298 p.

33. Jayet H. Chômer plus souvent en région urbaine, plus longtemps en zone rurale. *Economie et Statistiques* 1983 ; mars ; 153.

34. Maclouf P. Les problématiques mises en œuvre dans l'étude de l'emploi rural : points de repère. *Économie rurale* 1987 ; 178-179 : 84-91.

35. Mathieu N. Chômage et milieu rural. *Économie rurale* 1987 : 178-9.

36. Pluvinage M, Weber F. Le jardinage ouvrier : ressource alimentaire et affirmation de soi. *INRA Cahiers ESR* 1993 : 27.

37. Schlüsselhuber C. *L'autoconsommation alimentaire dans les exploitations agricoles*. Thèse de doctorat en sociologie. Université de Paris X, 1988 ; 345 p. + annexes.

38. Thouzellier C. Exploration de la Haute Garonne pauvre. In : Maclouf P, éd. *La pauvreté dans le monde rural*. Paris : Éd. ARF/L'Harmattan, 1986 : 97-106.

39. Maclouf P, éd. L'envers du territoire. In : Maclouf P (éd) *La pauvreté dans le monde rural*. Paris : Éd. ARF/L'Harmattan, 1986 : 43-50.

40. Dupuy M, Rieu A. La montagne pyrénéenne. In : Maclouf P, éd. *La pauvreté dans le monde rural*. Paris : Éd. ARF/L'Harmattan, 1986 : 77-86.

41. Derouet B. Territoire et parenté pour une mise en perspective de la communauté rurale et des formes de reproduction familiale. *Annales* 55 1995 ; mai-juin ; 3 : 645-86.

42. Rémy J. La crise de la professionnalisation en agriculture : les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur. *Sociologie du travail* 1987 ; 4 : 415-41.

Résumé

Des ménages en situation de précarité ayant une activité agricole ont fait l'objet d'études de cas dans le département de la Haute-Loire. Il s'agit d'une nouvelle génération de « pauvres » en milieu rural pour qui l'activité agricole est un moyen de survivre. Il est proposé une classification des ménages, en fonction de leur origine agricole ou non, de leurs stratégies à moyen terme et de leur capacité d'insertion dans le milieu local. Les observations font ressortir le rôle de l'agriculture dans la crise actuelle comme moyen d'accession à un statut professionnel et à une couverture sociale. Elles montrent aussi les difficultés rencontrées pour accéder au foncier et pour réunir les conditions d'une insertion sociale locale.
